

Procès-verbal du Conseil d'administration d'improvisation Nouveau-Brunswick
Réunion régulière du 9 décembre 2018

Présences :

Michel M. Albert, président

Nicholas Berry, vice-président exécutif

Olivier Robichaud, vice-président interne

Isabelle Godin, représentante des officiels

Guyane Pelletier, représentante des entraîneurs, via Skype

Carolyn Ouellette, représentante Jeunesse, via Skype

Isabel Goguen, directrice générale

1. Ouverture de la réunion

Le président, Michel M. Albert, déclare l'ouverture de la réunion à 19h39.

2. Vérification du quorum

Le quorum est atteint.

3. Nomination du/de la secrétaire d'assemblée

La vice-présidence exécutive propose Isabelle Godin comme secrétaire d'assemblée, appuyé par la vice-présidence interne. Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La représentante des officiels propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Appuyé par la vice-présidence exécutive. Adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal du C.A du 181018

La vice-présidence exécutive propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 18 octobre 2018 tel que présenté. Appuyé par la vice-présidence interne. Adopté à l'unanimité.

6. Affaires découlant du procès-verbal

Aucune affaire découlant du procès-verbal.

7. Fonctionnement du C.A. et rôle des membres

Le président encourage la lecture de la constitution et fournira des documents supplémentaires pour aider à la recherche de ressources. Il revoit aussi les règles en liens avec les rencontres de C.A., ses déroulements, et clarifier aussi ce qui sont et ne sont pas les responsabilités de chacun, question de rendre les attentes de tous plus claires et près de la réalité. Enfin, il fait la distinction entre les rôles du C.A. et du C.É. et la fréquence des rencontres.

Le président fait ensuite un survol des rôles et responsabilités des membres du C.A. pour mettre tous les nouveaux membres à jour. Il explique les rôles plus « hands on » des membres du C.É. et demande aux représentantes d'offrir une plus grande visibilité à notre organisme et son fonctionnement, en particulier, partager avec leurs réseaux des éléments des ordres du jour avant les réunions, et ensuite faire des suivis auprès d'eux par après pour les tenir informés.

8. Signataires pour la durée du mandat

La directrice générale commence par expliquer les raisons pourquoi nous avons besoin de signataires pour l'organisme et fait un survol des technicalités de la signature des chèques avec UNI Coopération Financière.

La présidence propose que la présidence et la vice-présidence exécutive soient les signataires pour la durée du présent mandat. Appuyé par la représentante des officiels. Abstention de la représentante jeunesse. Adopté à l'unanimité.

9. Tournée de formations / financement

La directrice générale explique que le dernier C.A. a déposé une demande de financement en début d'année et nous venons tout juste de recevoir la bonne nouvelle que l'organisme a reçu le montant de 37 287\$ dans le cadre d'une demande de financement linguistique soumise au Ministère du patrimoine canadien. La demande inclut un salaire à temps partiel pour notre D.G. et deux tournées axées sur les adultes : La première pour le jeu et la deuxième sur une formation d'officiels en improvisation. Les lieux ciblés couvrent six régions de la province pour assurer un transfert de connaissance.

Le seul problème est l'arrivée très tardive de la réponse par rapport à cette demande qui vient chambouler l'horaire préétablie dans le document soumis au Ministère. En principe, les ateliers devaient être montés et les formateurs embauchés par cette date et les ateliers offerts d'ici mars. Il y aura un gros travail de réajustement à faire dans les prochains jours afin de planifier ces tournées.

10. Réseau de formateurs

Le vice-président interne continue la discussion sur la tournée de formation. Il présente le manque de structure pour nos formateurs comme étant problématique, dans le contexte où ImproNB reçoit des demandes que nous avons de la difficulté à répondre. On veut assurer d'avoir des formateurs partout dans la province, augmenter le nombre de formateurs puisqu'ils ne sont pas toujours disponibles et créer un réseau facilitant la communication entre nos formateurs. Il voit la tournée relatée au point 9 comme une opportunité de recrutement dans les différentes régions, et si possible, on ajouterait une formation à l'extérieur de ce qui est financé pour les formateurs de ce nouveau réseau.

Certains enjeux sont d'assurer un professionnalisme puisqu'ils représenteront l'organisme. Le formateur qui se déplaceraient pour les formations pourraient cibler des formateurs qui cadrent dans nos idéaux. Des formateurs en chef dans chaque région pourraient être sélectionnés pour assurer une meilleure communication. Enfin des outils devront être mis en place tel un genre de cahier virtuel de formateurs, pour que tous les formateurs soient sur la même page et aient accès aux mêmes

activités à jour. Nous prévoyons aussi un formulaire d'évaluation pour recevoir une rétroaction du client sur chaque formation et formateur.

Les formations en dehors du Nouveau-Brunswick ne sont pas priorisées, mais permettent d'aider nos partenaires à établir leurs propres réseaux et devenir indépendants. Le mandat d'Impro NB inclut la province du Nouveau-Brunswick et ailleurs. Présentement, les demandes viennent de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Des formateurs en chef pourraient quand même y être sélectionnés pour faciliter leur accès à de la formation dans le futur, voire les rendre autosuffisants. *Voir le document du projet en Annexe.*

11. Tournois secondaires 2019

La directrice générale offre une mise à jour par rapport à la tenue de nos tournois secondaires. Il y a de l'intérêt qui fut présenté par quelques écoles pour tenir les tournois en 2019. La date limite sera donc le 21 décembre pour permettre à toute école intéressée de soumettre sa candidature d'ici le temps des fêtes.

12. Jeux de la Francophonie internationale

Le président mentionne que lui-même et la directrice générale ont travaillé les règlements pour les Jeux et, par le fait-même, fait quelques modifications aux nôtres pour nos tournois. Ces changements sont déjà sur le document retrouvé sur le blogue d'Impro NB.

Une des retombées des rencontres avec le gouvernement par le biais des Jeux de la Francophonie internationale est un contact plus direct avec les haut-fonctionnaires des arts et de la culture. Depuis celle-ci, le financement a été annoncée pour notre organisme. Il s'agit peut-être d'un heureux hasard, mais il y a tout de même un intérêt chez ces haut-placés pour assurer que nos organismes ressortent plus forts à la suite des Jeux. L'enjeu qui a été surtout discuté à cette rencontre est la question de la catégorisation de l'improvisation comme loisir, sans quoi le financement approprié est impossible à aller chercher. Les fonctionnaires présents se sont engagés à tenter de régler le problème.

Les membres organisateurs des Jeux veulent une rencontre avec le C.A. pour discuter de la tenue des Jeux et de notre partenariat. Cette rencontre aura lieu le mercredi 12 décembre 2018 à Moncton et les membres en dehors de la région du Sud-Est pourront nous joindre via la magie de l'Internet. La directrice générale confirmera l'heure de la rencontre aussi tôt que possible.

13. Comité artistique des Jeux de l'Acadie

Le vice-président exécutif explique son rôle dans le Comité de programmation artistique des Jeux de l'Acadie. Il nous fait une mise à jour de leur dernière rencontre. La salle d'impro aux Jeux de Grand-Sault sera à la Polyvalente Thomas-Albert, dans l'amphithéâtre Nelson-Lynch. Le seul problème avec l'obtention de cette salle pour notre discipline est que la seule cafétéria utilisée par les Jeux est directement à côté de la salle avec tout le bruit qui l'accompagne. Certaines solutions ont été suggérées, mais d'autres sont les bienvenues. Si les Jeux sont sérieux à propos de laisser un legs côté technique, insonoriser la salle nous semble la solution à pousser.

Un point que le comité aimerait apporter à notre C.A. est d'assurer la rétention des improvisateurs et d'offrir une sorte de « prix » à l'équipe qui remporte la discipline lors de la Finale des Jeux de

l'Acadie. Cette question n'est pas pressante, on ne vise pas la mise en place d'un tel système pour 2019, mais on apprécierait qu'Impro NB se penche sur la question pour offrir des idées.

La directrice générale ajoute qu'une rencontre téléphonique a eu lieu pour solidifier le partenariat, et qu'il y a eu question de s'allier pour donner des formations en lien avec la discipline. À voir.

14. Prochaine demande de fonds / Colloque Impro NB

La directrice générale parle de la recommandation avancée par le dernier C.A. pour nos prochaines demandes de fonds. Il est possible de resoumettre à la même instance, le Fonds d'action culturel communautaire du Ministère du patrimoine canadien, en avril 2019. Cette demande serait pour un Colloque d'improvisation incluant des jeunes et des entraîneurs (sous le thème intergénérationnel) durant lesquels des formations et autres activités seraient offertes. On pourrait y ajouter une tournée dans des écoles de la province pour assurer un montant nous permettant de conserver un salaire pour notre ressource humaine. Le mot-clé sur lequel on doit miser est « création active ».

Une autre demande pourrait être soumise en décembre 2019 au Fonds de vie communautaire du Ministère du patrimoine canadien. Celui-ci mise plutôt sur des conférences et discussions. L'écriture de celui-ci mettra plus sur notre public adulte. Peu de détails sont disponibles en ce moment pour cette demande de financement.

15. Varia

La directrice générale indique qu'une personne est entrée en contact avec l'organisme pour la possibilité de faire des échanges entre le Nouveau-Brunswick et l'Ontario, spécifiquement la participation de quelques équipes du secondaire dans un tournoi interprovincial. Le tout est encore à l'étape embryonnaire, mais jette les bases pour un nouveau partenariat.

16. Prochaine rencontre du C.A.

Notre prochaine rencontre aura lieu la semaine du 20 janvier 2019.

17. Clôture de la réunion

Le vice-président exécutif propose la clôture de la réunion à 21h36.

Annexe 1 - Projet : Réseau de formateurs

Problématique : Il est difficile pour ImproNB de répondre aux demandes pour des formations d'impro, surtout à l'extérieur du Sud-Est.

Le réseau idéal :

- Des formateurs dans chaque coin de la provinces
- Communication efficace entre DG et formateurs
- Formateurs bien formés, à qui on fait confiance

Propositions pour atteindre chacun de ces objectifs :

Que l'on utilise la tournée provinciale pour aussi donner des formations à des formateurs ciblé par une personne contact de chaque région (pas une invitation ouverte).

Que chaque région soit dans un chat Messenger séparé où la DG peut annoncer les demandes de formation. Que chaque sous-réseau ait un « formateur en chef » qui essentiellement choisi à qui donner le contrat; après un certain temps, la DG ferait la détermination.

Que les formateurs du réseau aient accès à un cahier virtuel d'ateliers pour différents groupes d'âge, expérience, etc. Que les formateurs avec peu d'expérience ne commencent pas avec des formations où ils sont seuls. Que les formateurs sont évalués par le client (grille d'évaluation à développer).

Points à garder en tête :

- Un formateur d'ImproNB représente l'organisme et utilise notre grille tarifaire.
- La formation de formateur reste à développer et donne un cadre type pour les formations offertes à travers ImproNB, bien que le contenu comme tel sera souvent adapté par le formateur.
- Il faut être patient, ça ne sera probablement pas un succès du jour au lendemain.
- Bien que ces régions ne font pas partie de la tournée proposée, des réseaux de formateurs devront aussi être créés à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse, d'où beaucoup de demandes viennent.
- Les réseaux distincts réduiront les coûts aux clients (moins de déplacement et d'hébergement), et donc créer plus d'opportunités pour nos formateurs.